

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 14**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

---

**OBJET**

Action "Sensibilisation à la prévention dentaire" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Union Française pour la Santé Bucco-dentaire des Bouches-du-Rhône (UFSBD 13)

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413317377**

## PRESENTATION

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion.

Elle est portée par l'Association Union Française pour la Santé Bucco-dentaire des Bouches-du-Rhône (UFSBD 13).

L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

## OBJET DU RAPPORT

L'association Union Française pour la Santé Bucco-dentaire des Bouches-du-Rhône (UFSBD 13) propose l'action intitulée « **Sensibilisation à la prévention dentaire** » pour 500 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA) sur l'ensemble du département.

Cette action permet aux bénéficiaires du RSA d'accéder aux soins dentaires.

L'action s'articule autour de 3 axes complémentaires :

- 1) **Une phase d'éducation collective** avec une séance de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire en délivrant des messages essentiels tels que l'importance de visites régulières chez le dentiste, des soins et de l'alimentation, ou la méthodologie du brossage. Les intervenants du pôle social de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie informent sur les droits de la Couverture Médicale Universelle (C.M.U) et vérifient l'ouverture des droits sous forme de « conférences-échanges ».
- 2) **Une phase d'éducation individualisée et personnalisée** «au fauteuil» lors du dépistage des affections bucco-dentaires. Cette approche individuelle constitue un moyen privilégié afin de prodiguer des conseils personnalisés, dédramatiser l'acte de soins et diriger les BRSA vers un dentiste de ville.
- 3) **Un suivi** un mois après une séance d'évaluation, mis en œuvre par le médecin du pôle avec une fiche d'évaluation.

Les objectifs de l'action sont pluriels et complémentaires :

- sensibiliser le public concerné à la prévention ;
- favoriser le recours au chirurgien dentiste de ville ;
- diminuer les freins psychologiques tels que la peur ou le désintérêt de soi ;
- diminuer les freins financiers : informer les BRSA de leurs droits et les orienter vers des structures appropriées ;
- diminuer les freins sociaux : valoriser l'estime de soi, la relation aux autres et ainsi la recherche d'emploi le cas échéant ;
- inciter aux soins précoces et informer BRSA de l'importance de la prévention dentaire pour leurs enfants ;
- dépister individuellement à l'aide de conseils personnalisés et évaluer les besoins en soins et prothèses ;
- améliorer à terme l'état dentaire ;
- lutter contre la dénutrition.

**En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment :**

**Bilan final de l'activité de juin 2015 à juin 2016 :**

- 621 personnes ont bénéficié d'une information collective ;
- 508 personnes ayant des problèmes bucco-dentaires ont bénéficié d'une sensibilisation individualisée,

**Bilan intermédiaire de l'activité du 1 juin 2016 au 31 décembre 2016 :**

- 328 personnes ont déjà participé à l'information collective
- 312 bénéficiaires ont été dépistés comme ayant des problèmes bucco-dentaires.

En moyenne, 33 % des personnes nécessitant de soins se sont déplacés chez un dentiste pour recevoir des soins. Depuis plusieurs années, les dentistes de l'UFSBD s'impliquent davantage et leur collaboration est de plus en plus étroite.

Ainsi, l'association réalise des interventions ponctuelles dans les sessions collectives des actions d'insertion sociale afin de sensibiliser les participants à l'hygiène bucco-dentaire et à la nécessité des soins.

Cette action est une plus-value importante pour le public en grande difficulté : une mauvaise santé bucco-dentaire engendre une image dégradée de soi, une vie sociale réduite et une atteinte à la relation envers autrui, autant d'obstacles à l'insertion sociale et professionnelle.

En conséquence les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2018, avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

## PROPOSITIONS ET FINANCEMENT

Il est proposé de financer l'action à hauteur de **14.000,00 €** selon la proposition énoncée dans le tableau ci-après :

<b>Association UFSBD 13</b> Union Française pour la Santé Bucco-dentaire des Bouches-du-Rhône  <u>Statut</u> : Association  <u>Adresse du siège</u> : 9 rue max Dormoy 13004 Marseille  <u>Nom du Président</u> : Docteur Michel LEGALL  <u>Nom du correspondant</u> : Docteur BADRI FAIKA	<b>Action « Sensibilisation à la prévention dentaire »</b>  01/06/2017 au 31/05/2018  L'ensemble des 10 Pôles d'insertion du Département	500 BRSA	<b>Montant total de l'action</b> 21.595,00 €  <b>Montant accordé Année 2016</b> 14.000,00 €  <b>Montant proposé Année 2017</b> : 14.000,00 €  <b>Cofinancements :</b> Autre CNSEA : 5.600,00 €  <b>Autofinancements :</b> 1.995 ,00 €	2017.3/20  N° INS-000756  CTD du 07/04/2017  <b>Renouvellement de la convention 2016</b>
---	--	----------	---	--

## CONCLUSION

Cette dépense d'un montant total de 14.000,00€ sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

